



# MAAF ASSURANCES

Boite courrier  
D 4-4/VIE SOCIALE -  
MAAF ENVIRONNEMENT  
MUTUALISTE ET  
ASSURANCE

## DOSSIER DE CANDIDATURE A LA FONCTION DE DELEGUE (Merci de remplir tous les champs, à défaut la candidature sera irrecevable)

### VOTRE IDENTITE

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

E-mail : .....

Téléphone(s) : .....

### VOUS ETES SOCIETAIRE MAAF Assurances

Agence gestionnaire de vos contrats : .....

N° Sociétaire : ..... depuis .....

Avez-vous déjà participé à un comité organisé par un correspondant mutualiste MAAF ?  oui  non

### VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

#### • VOUS ETES EN ACTIVITE

Profession : .....

#### • VOUS N'ETES PAS OU PLUS EN ACTIVITE

Retraite

Sans profession

Autre (à préciser)

Merci de préciser la nature de votre dernière activité professionnelle

.....

### VOTRE MOTIVATION A DEVENIR DELEGUE

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### VOTRE FORMATION – VOTRE EXPERIENCE

- **FORMATION** : nature et dates des diplômes obtenus

.....  
.....  
.....

- **PARCOURS PROFESSIONNEL** : nature des fonctions exercées, date, identité des employeurs

.....  
.....  
.....

### VOS MANDATS ET FONCTIONS

- **MANDATS** (PDG, administrateur, gérant, membre de conseil de surveillance, de directoire, etc.) au sein de sociétés, associations et toutes autres structures juridiques publiques ou privées.

- Nature du ou des mandat(s) et nom de la ou des société(s) ou structure(s) juridique(s) :                    depuis le

.....	.....
.....	.....
.....	.....

### AUTORISATION DE PHOTOGRAPHIE

**si je suis élu,**

j'autorise par la présente la société MAAF Assurances à :

- me photographier lors des Assemblées Générales ou de toute autre manifestation organisée dans le cadre de mes fonctions de délégué,
- utiliser mon image dans les conditions définies ci-après,
- fixer, reproduire et communiquer les photographies prises dans le cadre de la présente autorisation.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées par MAAF Assurances, sous toute forme, dans les communications numériques réservées aux délégués de MAAF Assurances, sur les sites internet internes ou institutionnels de la marque MAAF.

Ces photos pourront notamment être utilisées pour illustrer les pages de ces sites et/ou être présentées dans la rubrique « Album Photo » du site dédié aux délégués.

La présente autorisation est valable pendant la durée de mon mandat.

MAAF Assurances s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation ou d'utiliser ces images à des fins commerciales. Je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

je n'autorise pas l'utilisation de mon image, sous toutes ses formes.

Il est porté à l'attention du candidat que :

- pour être candidat, il est nécessaire d'être sociétaire au 1<sup>er</sup> janvier 2023, c'est-à-dire être titulaire d'un contrat souscrit au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'élection, et d'être à jour de ses cotisations. Aucune compétence particulière n'est requise, c'est une mission accessible à tous les sociétaires, particuliers ou professionnels, en activité ou non.
- la fonction de délégué est exercée à titre gratuit et ne fait pas l'objet de rémunération. Les déplacements et frais d'hébergement pour assister aux événements sont pris en charge par MAAF dans la limite des plafonds fixés par le règlement intérieur des délégués et assemblées générales.
- la fonction de délégué implique un certain degré de disponibilité et de mobilité, en raison de la participation aux réunions organisées tout au long de l'année dans le cadre de l'animation de la vie mutualiste (4 journées par an au minimum).
- l'ensemble des échanges avec les délégués s'effectuent par mail et/ou via des outils numériques.
- les données à caractère personnel recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et traitées par MAAF Assurances, responsable de traitement, pour les besoins de l'organisation des élections et de la gestion de la gouvernance de la société, conformément à ses obligations réglementaires issues du Code des Assurances.

Les données personnelles recueillies seront communiquées au personnel et aux sous-traitants de MAAF Assurances qui sont chargés de l'organisation des élections et de la gestion de la gouvernance de la société. Leur traitement et leur diffusion sont limités à ce qui est nécessaire aux finalités précitées.

En tout état de cause, les données à caractère personnel ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire à la finalité du traitement.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et sous certaines conditions de suppression des données vous concernant. Pour exercer ces droits ou pour toute demande d'information, vous pouvez adresser votre demande au service vie sociale par mail ou courrier aux adresses indiquées ci-dessous.

En cas de désaccord sur la collecte ou l'usage de vos données personnelles, vous avez la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (CNIL).

**Tous les champs doivent être remplis. A défaut la candidature sera considérée comme incomplète et donc irrecevable.**

**Le bulletin de candidature est à retourner avant le 30 avril 2023 à l'attention de la Direction Vie Sociale MAAF :**

- par courriel sur l'adresse e-mail : [maaf.elections@maaf.fr](mailto:maaf.elections@maaf.fr)
- ou par courrier recommandé à l'adresse suivante :

MAAF assurances  
Elections des délégués des sociétaires  
Direction Vie Sociale MAAF  
Chauray – 79036 Niort Cedex 9

Il vous sera accusé réception de votre candidature sous sept jours.

A ..... le .....

Faire précéder la signature de la mention  
*"J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis"*